

*Article 31 du Règlement*

mais encore comme d'habitude, dans notre système de gouvernement, beaucoup de choses dépendent des détails du projet de loi, de la réglementation dans le projet de loi. C'est pourquoi il est nécessaire que ce ministre comparaisse devant le comité responsable pour répondre à nos questions.

**M. Tremblay (Rosemont):** Madame la Présidente, j'ai une autre question qui s'adresse au député de Yorkton—Melville.

À l'intérieur de ce projet de loi, vous avez mentionné qu'effectivement, il y a plusieurs sociétés très différentes que l'on vise à réorganiser ou que l'on veut privatiser.

Je me pose des questions sur la capacité de traiter de toutes ces questions—là à l'intérieur d'un même comité. On a des questions qui concernent l'agriculture; on a des questions qui concernent la science et la technologie; on a des questions qui relèvent plus du niveau immobilier.

Est-ce que, à l'intérieur d'un comité, où en général les députés siègent selon leurs compétences et leurs affinités, on peut traiter de la pertinence de réorganiser, d'abolir ou de privatiser des activités gouvernementales à l'intérieur d'un même projet de loi? Est-ce qu'on peut être à la fois compétents en agriculture, compétents sur les brevets en science et technologie, compétents sur les questions immobilières à l'intérieur d'un même comité?

Or, je me questionne un peu sur le fonctionnement et j'aimerais, si on veut atteindre les objectifs que vous visez, que vous puissiez me faire part de vos suggestions là-dessus.

**M. Nystrom:** C'est une bonne question, madame la Présidente.

Nous avons un problème, parce que le député a dit que nous avons six sociétés ici qui parlent de six sujets totalement différents. Nous avons, par exemple, une société qui est très importante pour les producteurs agricoles. Nous avons une autre société qui est aussi très importante pour la recherche et le développement au Canada. Je pense que nous avons besoin d'une réforme de notre Parlement parce que souvent, nous avons ce que nous appelons, un *bill omnibus*, madame la Présidente, qui parle de beaucoup de choses en même temps.

Ce serait un problème, parce que je sais que le député de Saskatoon—Humboldt veut aller au comité pour poser des questions sur le système agricole car il est un vrai expert dans les questions agricoles, et il veut y aller. Et au niveau de la recherche et du développement, pour les brevets, madame la Présidente, nous avons le député de Windsor qui est notre porte-parole.

Je suis d'accord avec le député de Rosemont que ce serait une question importante, mais c'est la réalité posée par le gouvernement.

**Mme le vice-président:** Comme il est 11 heures, conformément à l'article 35 du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux Déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE SOMMET MONDIAL POUR LES ENFANTS

**M. Ken James (Sarnia—Lambton):** Monsieur le Président, comme tous les députés le savent, c'est ce week-end que se déroule à New-York le Sommet mondial pour les enfants. C'est la première fois que des chefs d'État et de gouvernement se réuniront pour discuter un problème social important, la santé et le bien-être des éléments les plus faibles et les plus vulnérables de la société, les enfants.

Pour le Canada, le sommet est un événement international dans lequel nous pouvons trouver un objectif national commun. Il peut être un catalyseur qui peut concentrer l'attention du monde sur les besoins urgents des enfants. Les enfants sont l'une des plus importantes ressources d'un pays. Le sommet mondial est une occasion exceptionnelle d'attirer l'attention des gens sur les problèmes des enfants de toutes les régions du monde.

Monsieur le Président, malgré les progrès que nous avons accomplis, il reste encore beaucoup à faire. Les enfants doivent devenir une priorité politique plus importante dans les années 90.

Je félicite notre gouvernement et notre premier ministre pour l'esprit d'initiative dont ils ont fait preuve en participant à ce sommet historique et j'espère que nous nous engagerons à faire le maximum pour les enfants du Canada et du monde.

\* \* \*

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, parmi toutes les questions brûlantes dont nous avons discuté pendant la semaine d'ouverture de la session d'automne, il en reste encore une de nature différente peut-être, mais qui n'en est pas moins lourde de conséquence.

Le nombre de gens qui ne sont pas admissibles à l'assurance-chômage dans les régions rurales de Terre-Neuve cette année est effarant, c'est le moins que l'on puisse dire. Ces gens n'auront pas droit aux prestations de chômage parce que le gouvernement ne rétablira pas la norme variable d'admissibilité qui tient compte des cruelles réalités du chômage dans ces régions et qui aurait réduit la période de référence de 14 à 10 semaines. À mon avis, le nombre de personnes qui n'ont pas droit